

### CHARGE DE MISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Situé à la frange Est du département de la Côte d'Or et au cœur de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté, le PETR Val de Saône Vingeanne est constitué de 67 communes, 2 communautés de communes nouvelles et compte 36 478 habitants.

Dans le cadre de ses missions, il met en œuvre son Schéma de Cohérence Territoriale. Débuté en juin 2015, le SCOT est arrêté en mai 2018, avec une approbation prévue début 2019.

Parallèlement, les élus travaillent à la mise en œuvre du projet de territoire, avec notamment la finalisation d'un plan de mobilité rural.

#### 1. Thématique planification

- **Suivi du SCoT**
  - Suivi des indicateurs SCoT
  - Suivi administratif
  - Participer à la création des outils de suivi des documents d'urbanisme communaux sur la consommation foncière, la production de logement, etc.
  - Informations auprès des élus et partenaires de l'avancée du SCOT
- **Mise en compatibilité avec les autres documents**
  - Accompagnement des communes pour la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme
  - Accompagnement des communautés de communes dans la prise en compte du SCoT dans les documents de planification intercommunaux
- **Suivre les dossiers des collectivités en matière d'urbanisme**
  - Rédaction des avis formulés par le Syndicat mixte sur les documents de planification (PLU, SCoT), instruction des demandes de dérogation pour l'ouverture à l'urbanisation
  - Participation à l'élaboration des documents de planification des partenaires
- **Elaboration de supports d'appropriation du SCoT**
  - Procéder à l'élaboration d'outils et documents facilitant la mise en œuvre opérationnelle et son appropriation
  - Réalisation de guides et fiches de mise en œuvre didactiques
  - Mise en œuvre des outils de communication et de concertation autour du SCOT
  - Veille législative et réglementaire

#### 2. Thématique Urbanisme Durable et mobilité

- **Développement d'une approche durable de l'architecture et des matériaux sur le territoire**
  - Elaborer les actions cohérentes à mettre en place pour animer le dispositif
  - Informer les porteurs de projets et les conseiller dans leurs démarches
  - Assistance et conseils pour le montage technique des actions développant une approche durable portée par les particuliers et les collectivités
- **Sensibilisation sur les thématiques de l'urbanisme durable**
  - Animation d'actions de sensibilisation avec les élus : par exemple journée PETR avec visites sur site...
  - Animation d'actions de sensibilisation à destination de la société civile : par exemple mettre en place un conseil d'enfants du territoire sur la thématique du développement durable

- **Démarche habitat**
  - Réflexion sur la mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat,
  - Organiser une veille sur les évolutions réglementaires et juridiques concernant la thématique habitat
  - Réflexion avec les différents acteurs sur la thématique
- **Travail spécifique sur l'habitat groupé**
  - Réflexion sur la mise en œuvre d'actions spécifiques à l'habitat groupé
  - Intégration des éléments issus de ces réflexions dans les documents d'urbanisme
- **Mise en place des actions du plan de mobilité rurale**
  - Mise en œuvre opérationnelle du Plan de Mobilité Rurale
  - Accompagnement des porteurs de projets ciblés
- **Accompagnement technique, administratif et financier des porteurs de projets dans les démarches « vertes » : AEU, écoquartiers...**
  - Suivre et participer aux réflexions des partenaires
  - Répondre aux appels à projets
  - Identifier les porteurs de projets et les accompagner

### 3. Thématique Observatoire du territoire

- **Observatoire**
  - Analyser des données
  - Conception de cartes
  - Développer et animer les partenariats avec les organismes producteurs de données externes
  - Conduire des études portant sur les différents enjeux du territoire
- **Valoriser les différentes données/productions de l'observatoire**
  - Elaboration et renseignement des tableaux de bord
  - Newsletters thématiques

### 4. Thématique développement local

- Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de territoire du PETR Val de Saône Vingeanne
- Assurez la veille des dispositifs et opportunités émergeant des différentes institutions et partenaires notamment, les dispositifs européens, nationaux, régionaux et départementaux.
- Communication auprès des acteurs locaux

#### PROFIL

- Expérience souhaitée de 3 ans minimum dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme
- Niveau master ou équivalent : aménagement, droit de l'urbanisme, développement local ;
- Expérience en aménagement et en urbanisme, dans le pilotage ou l'élaboration de SCoT en milieu rural
- Expérience en matière d'intercommunalité de projets et animation de réunions
- Bonne connaissance des politiques publiques territoriales, des outils opérationnels et de planification ; maîtriser la législation et les procédures réglementaires de l'Urbanisme ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, de leur organisation administrative et budgétaire ;
- Aptitude relationnelle, sens de l'écoute et de la pédagogie ;
- Etre force de proposition et de conseil auprès des élus dans leur réflexion stratégique ; capacités d'animation susceptibles d'entraîner un réseau d'élus et d'acteurs vers des démarches innovantes et expérimentales ;
- Capacités à travailler en réseau avec les partenaires institutionnels ;
- Faire preuve d'autonomie, de rigueur et d'initiative personnelle pour organiser le travail
- Esprit de synthèse et très bonnes qualités rédactionnelles ;
- Maîtrise des outils bureautiques, cartographiques et SIG
- Disponibilité horaire (réunions en soirée occasionnelles) ;

❖ **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

Prise de fonction souhaitée : septembre 2018

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

Filière : administrative ou technique

Catégorie : B ou A

Positionnement du poste : sous l'autorité du Président et du directeur, travail en équipe et en mode projet

Salaire : selon expérience et qualification (+ CNAS + régime indemnitaire)

Durée hebdomadaire : 35 h00

Permis B exigé

Résidence de travail : PONTAILLER SUR SAONE

❖ **CANDIDATURES :**

**CV et lettre de motivation**, par courrier postal ou électronique, **au plus tard le 15 septembre 2018 à :**

**PETR VAL DE SAONE VINGEANNE**

*Monsieur le Président*

*11 rue de la gare*

*21270 PONTAILLER SUR SAONE*

ou [cyril.dornier@vdsv.fr](mailto:cyril.dornier@vdsv.fr)

Contacts : Monsieur Cyril DORNIER – 03.80.47.46.02/ 06.80.54.48.63